

Chers parents et partenaires de l'école Georges-Vanier,

Nous sommes heureux de vous présenter l'édition de l'Info famille pour le mois de février. Vous y trouverez des informations importantes sur les événements à venir, des rappels, ainsi que des nouvelles concernant la vie scolaire de vos enfants.

★ **Ouverture des portes un peu plus tôt... Depuis le 7 janvier!**

Les élèves qui le désirent ont accès à l'intérieur de l'école dès 7h45. Ils doivent se diriger à leur casier et rester à l'Agora. Un surveillant d'élève ainsi qu'une technicienne en éducation spécialisée assurent une surveillance. Toutefois, les élèves ne peuvent pas se diriger dans leur local de classe immédiatement avant 8h, comme par le passé. Nous avons apporté cette modification d'horaire pour donner suite à une discussion en lien avec notre projet éducatif et le sentiment d'appartenance. L'an prochain, nous aimerions proposer aux élèves des activités avant le début des heures de classe avec l'intention de diversifier les possibilités d'augmenter leur sentiment d'appartenance.

★ **Choix de cours 2025-2026**

Le mois de février est celui où nous finalisons les choix de cours à proposer aux élèves l'an prochain. Cette année, nous faisons des validations auprès du service éducatif du CSSDM pour donner suite à des irrégularités découvertes en sous-comité à l'école. L'équipe de Georges-Vanier a le devoir de s'assurer que la grille-matières est en respect du régime pédagogique et favorise nos élèves dans leur cheminement scolaire. Les choix de cours 2025-2026 seront légèrement différents pour certains groupes et ce, pour nous assurer une conformité au régime pédagogique et en cohérence avec une demande du conseil d'élèves concernant des compétences en traitement de texte/informatique à développer.

★ **Fruits en libre-service deux fois par mois**

Pour le mois de janvier et ce, jusqu'au mois de juin, l'école remettra à raison de deux fois par mois lors de la récréation matinale, un fruit frais en libre-service. Du personnel de l'école sera présent aux bas des 4 escaliers pour coordonner le tout.

★ **Gestion de tri**

D'ici la fin de l'année scolaire, l'école aura l'organisations physique nécessaire pour pouvoir composter et recycler. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons la confirmation de la collecte du composte à notre école. Si la collecte est confirmée, nous débuterons le compostage, à petite échelle, dès le 10 février prochain. Les salles de toilette ainsi que la cafétéria seront nos endroits pour amorcer ce changement d'habitude de tout mettre (ou presque) dans les poubelles... L'Académie

de Roberval amorcera cette transition en même temps que nous !

★ Rappel concernant l'école et la prière

Le 5 avril 2023, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité une motion affirmant que l'État du Québec est laïque, que les écoles publiques ne sont pas des lieux de culte et que la mise en place de lieux de prière, peu importe la confession, dans les locaux d'une école publique, va à l'encontre du principe de laïcité. C'est dans le cadre du respect de cette motion que l'équipe école fera les rappels nécessaires, au besoin, concernant la laïcité.

★ Webinaire – samedi matin, le 8 février

L'Institut des Troubles d'apprentissage offre une autre Journée=parents le 8 février prochain, de 8h30 à 12h. C'est gratuit !

Pour vous inscrire, cliquez ici : [Journée-Parents février 2025](#)

Suggestion de lecture – Institut des troubles d'apprentissage

Voici aussi un article qui pourrait vous intéresser : <https://www.institutta.com/s-informer/conseils-pour-gerer-avec-bienveillance-les-emotions-de-mon-enfant>

★ Clinique juridique de St-Michel – Criminalité sans tabous

Le 29 janvier dernier, les élèves de secondaire 1 et 2 ont assisté à une conférence interactive animée par Maître Fernando Belton, avocat et directeur général de la clinique juridique. La conférence présentée aux élèves de secondaire 2 a été co-animée avec Fabrice Vil, cofondateur, directeur général de Pour 3 Points et avocat dans une autre vie. Des étudiantes en droit étaient aussi présentes et ajoutaient leur grain de sel à la conférence.

Le sujet était simple : éduquer les élèves à connaître leurs droits lors d'interactions avec les forces policières. Me Belton et son équipe reviendront à la fin du mois de février pour s'entretenir avec les élèves du 2e cycle du secondaire.

Martine Dumay – directrice adjointe du 1er cycle

★ Soutien pour la demande d'admission au cégep : message de la conseillère en orientation

Les inscriptions au cégep sont déjà en cours et nos finissants ont jusqu'au 1er mars à 23h59 pour compléter leur demande. Afin de les accompagner au mieux dans cette

étape importante, je propose des créneaux d'aide pour les soutenir dans la saisie de leur demande sur le site du SRAM.

Pour les élèves qui ont déjà fait leurs choix et préfèrent effectuer leur inscription à l'école, je les invite à venir bénéficier de cette aide lors des créneaux suivants :

- Mardi 18 février de 12h30 à 13h30
- Jeudi 27 février de 15h à 16h

Les séances se tiendront dans le local J100 (salle informatique).

N'hésitez pas à encourager vos enfants à profiter de ce soutien pour faciliter leur inscription.

Stéphanie Bourque | Conseillère d'orientation | École secondaire Georges-Vanier
bourque.st@cassdm.gouv.qc.ca

★ Paiement des effets scolaires

Nous vous rappelons que les paiements pour les effets scolaires sont maintenant dus et afin de faciliter le processus, nous vous offrons plusieurs options de paiement

1. Paiement en ligne.
2. Paiement par carte de débit.

Si vous souhaitez discuter d'une entente de paiement ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter pour convenir d'un plan qui vous conviendrait.

★ Code vestimentaire de Georges-Vanier (extrait de l'agenda 2024-2025)

Tout élève qui est scolarisé à Georges-Vanier doit respecter le code vestimentaire en tout temps à l'intérieur de l'école. C'est donc dire que pour entrer dans l'école, nos élèves doivent porter leur uniforme. Merci de vous assurer que vos enfants ont les vêtements requis avec eux à leur départ de la maison.

- Le chandail et la veste avec le logo de l'école ainsi que le pantalon noir uni sont les vêtements de base obligatoires en tout temps. Le chandail et la veste peuvent être achetés chez notre fournisseur ou à notre friperie. La prochaine date pour la tenue de notre friperie n'est pas connue au moment d'écrire ces lignes. Pour toutes questions concernant notre uniforme, n'hésitez pas à contacter l'équipe Raphaël U via le raphaelu.ca/contact ou le 450.979.2322.
- Le pantalon noir uni peut être acheté à l'endroit de votre choix ;
- Seuls les vêtements approuvés par l'école sont autorisés. Le chandail noir à capuchon vendu par l'école à l'effigie de Georges-Vanier est aussi autorisé dans notre code vestimentaire.

Autres précisions :

- Les vêtements décrits ci-haut ne peuvent être modifiés d'aucune façon ;
- La jupe et le bermuda doivent aussi être noirs, unis et doivent couvrir la cuisse jusqu'au genou. Ils peuvent être achetés à l'endroit de votre choix ;
- Les pantalons, les jupes et les bermudas doivent être attachés à la taille et le chandail de l'école doit couvrir le ventre ;
- Les cuissards sont interdits et ne peuvent pas être portés à l'école ;
- Chapeaux, casquettes, capuchon sur la tête, foulards, bandana, camisoles, vêtements déchirés et/ou trop courts ne seront pas tolérés ;
- Tout vêtement avec un signe distinctif relié à la violence et la délinquance sont interdits.

1^{er} avertissement : Une trace est laissée dans l'agenda confirmant le non-respect de la Politique vestimentaire et il y aura un prêt d'un vêtement de remplacement.

2^e avertissement : les parents/tuteurs seront informés de la récidive et il y aura un prêt d'un vêtement de remplacement.

3^e avertissement : retour à la maison et rencontre avec l'élève, un parent et un intervenant de l'école ainsi que la direction adjointe du niveau/secteur.

★ **Mozaik parents**

Voici plus bas la procédure complète expliquant l'activation des notifications de Mozaik en tant que parents.

Vous devez télécharger Mparents puis cliquer la section "plus". Vous pourrez dès lors activer des notifications concernant les domaines suivants : absences, état de compte, messages (observations des professeurs et intervenants) et les résultats scolaires. Jusqu'à 5min 14 sec. : <https://www.youtube.com/watch?v=SkuopFaN51l>

★ **Thèmes mensuels pour les mois à venir**

Février : Amour et culture (mois de l'histoire des noirs et persévérance)

Mars : Printemps et ressourcement

Avril : Temps des sucres et joie de vivre

Mai : Partage et diversité

Juin : Réussites au pluriel

★ **Vos coordonnées !**

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à nous transmettre votre courriel ou votre changement de courriel afin que vous puissiez recevoir les communications

électroniques de l'école dans votre boîte de messagerie. Il en est de même pour votre adresse de résidence, en cas de déménagement. Merci d'en informer la secrétaire du niveau de votre enfant.

Niveau	Téléphone
1 ^e et 2 ^e secondaire	(514) 596- 4160 poste 4062
3 ^e secondaire, AMPLI, oralistes, FPT et FMS	(514) 596- 4160 poste 4157
4 ^e et 5 ^e secondaire et secteur de l'accueil	(514) 596- 4160 poste 7693

★ Quelques dates importantes à retenir en 2025

- 6 février Fin de la 2e étape (20% de l'année scolaire)
- 7 février Journée pédagogique (pas d'école)
- 13-14 février Courier du cœur, distribution de cupcakes, caricaturistes
- 20 février Rencontre de parents en soirée
- 21 février Journée pédagogique (pas d'école)
- 3 au 7 mars Semaine de relâche (pas d'école)
- 28 mars Journée pédagogique (pas d'école)
- 18 avril Congé férié (pas d'école)
- 21 avril Congé férié (pas d'école)
- 25 avril Journée pédagogique (pas d'école)

Au nom du personnel de l'école Georges-Vanier, l'équipe de gestion vous souhaite un beau mois de février !

Guylaine Cool, Martine Dumay, Renaud Bellefleur, Ralph Olin et Sonia Ouartsi.